

Mme TOURE F.D.  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
MISSION POUR L'ACADEMIE  
AFRICAINNE DES LANGUES

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

**DISCOURS DE MONSIEUR  
ADAMA SAMASSEKOU,  
CHEF DE LA MISSION POUR L'ACADEMIE  
AFRICAINNE DES LANGUES**

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE  
D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION  
AFRICAINNE POUR L'ACADEMIE  
AFRICAINNE DES LANGUES**

*Bamako, 25 mai 2001*

- **Monsieur le Ministre de l'Education,**
- **Monsieur le Ministre de la Culture,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de l'O.U.A.,**
- **Monsieur le Représentant de l'UNESCO au Mali,**
- **Monsieur l'Administrateur Général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie,**
- **Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales accréditées au Mali,**
- **Madame la Directrice de l'Institut International de l'UNESCO pour le Renforcement des Capacités en Afrique,**
- **Monsieur le Directeur de l'Institut pour l'Education de l'UNESCO à Hambourg,**
- **Honorables Experts hôtes du Mali,**
- **Chers collègues de la Commission Scientifique Nationale,**
- **Mesdames, Messieurs les participants à la Consultation Africaine,**
- **Honorables Invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Depuis des décennies, l'Afrique est en quête d'un développement qui reste à advenir. Et, faut-il le rappeler, il n'y a pas de développement véritable sans prise en compte de la langue des acteurs concernés. Du reste, la langue est l'expression de

la culture d'un peuple, c'est ce qu'avaient rappelé les Chefs d'Etat lors de la 22<sup>ème</sup> Session Ordinaire de l'O.U.A., tenue à Addis-Abéba du 28 au 30 juillet 1986. Cette session qui avait adopté un Plan d'Action linguistique pour l'Afrique a reconnu que l'émancipation culturelle des peuples africains et l'accélération de leur développement économique et social passent forcément par l'utilisation effective de leurs langues.

Conformément à la Charte Culturelle de l'Afrique, au Plan d'Action de Lagos et à d'autres résolutions pertinentes de l'O.U.A., les Chefs d'Etat ont recommandé l'élaboration d'une politique linguistique qui reflète les réalités socio-culturelles et socio-économiques de leurs pays et la participation de leurs populations aux prises de décisions dans tous les domaines.

Ainsi, depuis plus de 15 ans, notre organisation continentale s'est déterminée sur la question linguistique en Afrique, sans pour autant que des mesures concrètes puissent nous permettre de progresser en la matière.

Il est grand temps aujourd'hui, à l'heure de l'Intégration et de l'Union africaines, de doter l'Afrique d'un instrument susceptible de développer et de renforcer la coopération linguistique entre les Etats africains, et surtout, de promouvoir l'harmonisation et la mise en œuvre effective de politiques linguistiques africaines conformes aux aspirations de nos peuples.

C'est pourquoi le Mali de la IIIème République a proposé aux autres pays frères d'Afrique de créer une Académie Africaine des Langues.

Fidèle à sa tradition de promotion de l'unité africaine, notre pays suggère de considérer la future Académie comme une des Institutions de l'Union Africaine. En effet, l'intégration africaine, notamment économique, est en marche et son développement ne sera complet que si, sur le plan linguistique également, se dégageait une harmonisation commune.

Ainsi donc, la fidélité aux idéaux de l'OUA, l'appel pressant de nos peuples pour un accès plus rapide et plus participatif à l'expression écrite et à la démocratie véritable, les exigences d'une

stabilité sous-régionale pérenne, nous commandent la création de cet instrument de développement de nos langues.

Ce projet d'Académie Africaine des Langues revêt donc pour nous une importance capitale. Il s'agit d'un projet d'envergure qui nécessite l'adhésion du plus grand nombre.

C'est pourquoi, le Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Alpha Oumar KONARE a mis en place une structure légère, la Mission pour l'Académie Africaine des Langues, chargée d'entreprendre la réflexion et les consultations nécessaires pour la création et l'ouverture de cette Académie.

Cette mission a été solennellement installée le 30 mars 2001 par le Président de la République qui, en recevant les linguistes maliens, a tenu à préciser sa vision de ce que devra être la future Académie Africaine des Langues. Ce fut le prélude à l'Atelier National de validation du Projet d'Académie, les 02 et 03 avril 2001, et dont les travaux ont permis de formaliser l'idée de l'Académie et de formuler de pertinentes recommandations. C'est dans le cadre de ces recommandations et toujours dans la marche vers

la création de l'Académie que le Président de la République a dépêché le 19 avril 2001 auprès du Secrétaire Général de l'O.U.A. le Chef de la Mission. Ce voyage a facilité l'inscription du projet d'Académie Africaine des Langues à l'ordre du jour du prochain Conseil des Ministres de l'Organisation Panafricaine prévu à Lusaka en Juillet 2001. Enfin, c'est pour asseoir un véritable argumentaire scientifique et valider le projet au niveau africain que se tient aujourd'hui la présente Consultation Africaine. Dans la perspective de l'installation solennelle de l'Académie attendue le 8 septembre 2001.

C'est dire combien est grande notre attente en ce qui concerne cette Consultation et les autres étapes de concertation : il s'agira tout à la fois de construire solidement le projet et surtout d'assurer une forte mobilisation autour de l'Académie tant au plan africain qu'international.

En ces temps de mondialisation où le risque de marginalisation de notre continent devient de plus en plus perceptible et réel, il devient impérieux de créer les conditions permettant aux langues africaines, en particulier les langues transfrontalières, de devenir véritablement des

langues de travail opérationnelles, maîtrisées par les communautés, fondant le projet de développement endogène de l'Afrique, et en même temps développant des rapports de complémentarité vraie avec les langues partenaires que sont les langues héritées de la colonisation.

Permettre que les femmes et les hommes qui parlent ces langues puissent les écrire et les utiliser en toute occasion est une garantie de paix, de démocratie, de stabilité et de renforcement des capacités.

Oui, il nous faut promouvoir les langues transfrontalières comme instruments de paix entre les peuples et les communautés partageant le même espace historico-culturel, en en faisant selon le propos cher à Monsieur le Président de la République, ***les points, les lignes de suture, de ces pays et villages-frontières*** longtemps maintenus dans une division artificielle. Oui, il est grand temps en ce 3<sup>ème</sup> millénaire commençant, de rétablir les continuités historiques, sociales, économiques et culturelles, sans lesquelles l'Afrique – berceau de l'Humanité – demeurera le continent des guerres, de la famine et de la désolation. Que Dieu nous en préserve !

Puisse la future Académie, en ce jour anniversaire de l'O.U.A. et à la veille de la naissance de l'Union Africaine, contribuer à faire des langues africaines des langues d'intégration et d'unité ! Puisse cette symbolique très forte inspirer nos travaux afin de dégager les voies et moyens de faire de nos langues transfrontalières des véhicules de la concorde et des instruments de développement de populations réconciliées avec elles-mêmes !

Pour sa part, le Mali – pays aux sept frontières – s'est déjà engagé dans la perspective de développer avec certains pays frères, des Centres d'Intégration par l'Education (CEI) valorisant les langues transfrontalières communes.

Toutes ces expériences et innovations devront faire l'objet d'analyse durant nos travaux où nous sommes invités à faire preuve d'imagination et de créativité afin de proposer un schéma d'organisation et de fonctionnement de l'Académie susceptible de garantir efficacité, rentabilité et pérennité à cette future Institution de l'Union Africaine.

Cependant, promouvoir les langues africaines, en faire des langues de travail dans toutes les activités de la vie publique et privée de nos pays, ne doit pas signifier crispation identitaire et enfermement sur soi.

Il faut le rappeler avec forte conviction, les langues héritées de la colonisation non seulement font désormais partie de notre patrimoine historique, mais aussi et surtout peuvent et doivent jouer un rôle d'intégration africaine au même titre que certaines de nos grandes langues transfrontalières.

Dans cette situation linguistique africaine spécifique où les langues se caractérisent par des statuts, places et rôles différents et même divergeants, quelle politique de complémentarité promouvoir, quelle dynamique langues africaines/langues partenaires mettre en place ?

Voilà des questions essentielles auxquelles la future Académie devra trouver des réponses appropriées et que nous gagnerions à mettre en bonne perspective dans vos échanges d'aujourd'hui. Et c'est pourquoi, entre autres, nous parlons d'Académie Africaine des Langues et non d'Académie des Langues Africaines !

A ces questions, il faudra en ajouter d'autres non moins essentielles : comment développer la démocratie, assurer une économie libérale et un développement humain durable, sans un outil de communication efficace ?

C'est ici l'occasion de saluer tous nos partenaires qui acceptent de nous accompagner sur cette voie du développement.

Je voudrais nommer particulièrement l'UNESCO et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, mais aussi ceux de la coopération bilatérale, grâce auxquels se tiennent ces assises.

Une mention particulière évidemment pour le Secrétariat Général de l'O.U.A. dont l'accompagnement dynamique a déjà permis non seulement d'inscrire le projet d'Académie Africaine des Langues à l'ordre du jour du prochain Conseil des Ministres de Lusaka, mais aussi d'assurer la participation de son représentant à nos assises.

**Messieurs les Ministres,  
Honorables Invités,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Collègues,**

Les enjeux sont clairs, les défis à relever bien identifiés, il nous revient, avec les partenaires qui ont accepté de nous accompagner, de réussir la construction appropriée pour rendre opérationnelle l'Académie Africaine des Langues.

Que Dieu nous assiste dans notre œuvre de construction de la Renaissance Africaine pour un monde plus solidaire sur cette Terre des Hommes !

**Je vous remercie.**

2001

Discours de Monsieur Adama  
Samassekou, Chef de la Mission Pour  
L'Académie Africaine des langues A  
L'occasion de la cérémonie  
D'ouverture De La Consultation  
Africaine Pour L'Académie Africaine  
Des Langues

Mission Pour L'Académie Africaine des Langues

Mission Pour L'Académie Africaine des Langues

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1439>

*Downloaded from African Union Common Repository*